PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 27/08/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI ADEMAGE – Constitution de société

Référence : L023009

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 5 janvier 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

HUILIER SCHNEIDER WILLMANN

Suivant acte sous seing privé en date à SAINT BRIEUC du 22 décembre 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : SCI ADEMAGE Forme : société civile immobilière Capital : 1.000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € de valeur nominale, souscrites et libérées en numéraire. Siège social : 8 Rue de Gouédic à 22000 SAINT BRIEUC. Objet : l'acquisition, la vente, l'administration, la gestion par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers appartenant à la Société quelle que soit sa destination à savoir à usage d'habitation, industriel ou commercial. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés Gérant : Monsieur Guillaume GARBAY demeurant 102 Rue de la Libération à L – 3511 DUDELANGE (Luxembourg) Agrément des cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, y compris au profit des héritiers, descendants, ascendants ou conjoint du cédant. L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT BRIEUC. Pour avis

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE